



COUR D'APPEL DE VERSAILLES

TRIBUNAL D'INSTANCE DE VANVES

Service des tutelles – majeurs protégés

Requête en vue de
PLACEMENTS DE FONDS
(article 427 et 501 du Code civil)

Minute n° (à remplir par le greffe) :

Nom (*tuteur*) :

Téléphone :

Nom de la personne protégée :

Je souhaite effectuer au nom de la personne protégée le placement de euros
provenant de

Par conséquent, je sollicite votre accord pour les opérations suivantes :

Effectuer un virement sur les comptes suivants :

- Sur le compte n°..... intituléouvert auprès de la
banque.....à hauteur deeuros,
- Sur le compte n°..... intituléouvert auprès de la
banque.....à hauteur deeuros,

Ouvrir un compte

- Auprès de la banque....., intitulé compte , pour un montant à
placer deeuros.
- Auprès de la banque....., intitulé compte , pour un montant à
placer deeuros.

Souscrire un contrat d'assurance vie

- Auprès de la banque..... nom du contrat..... pour un montant
à placer deeuros.

Dont la clause bénéficiaire sera le conjoint, à défaut les enfants nés ou à naître, vivants ou
représentés par suite de prédécès ou de renonciation, à parts égales entre eux, à défaut les héritiers.

TI

34 rue Antoine Fratacci
92170 VANVES
Téléphone : 01 41 90 11 11
Télécopie : 01 41 90 11 20

Pièces jointes nécessaires :

- le justificatif de la somme à placer,
- les relevés les plus récents des comptes concernés
- S'il s'agit d'un contrat d'assurance vie : la proposition écrite de la banque.

Fait à

le

Signature